

Grône, le 7 septembre 2022

À la Rédaction  
du Bulletin Officiel  
1950 Sion

### **MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE BO n° 36 du 9 septembre 2022**

L'Administration Communale de Grône soumet à l'enquête publique les demandes déposées par :

- Requérante : Mme Floriane Freymond, Route de Vercorin 20, 3979 Grône ; Auteur des plans : BTA SA, Route d'Aproz 6A, 1950 Sion ; Situation : parcelle n° 157, plan n° 123, Lieu-dit «Itravers», coordonnées 2'603'778 / 1'121'934; Propriétaire : Mme Floriane Freymond; Projet : Construction d'un jardin d'hiver; Affectation de la zone : À bâtir (chalets et réservée selon décisions du Conseil communal du 19.12.2017 et du 10.12.2019).
- Requérants : Solioz & Merkli Travaux Publics SA, Rue des Etreys 38, 3979 Grône ; Auteur des plans : Nivalp SA, Rue des Grandchamp 18, 1971 Grimisuat ; Situation : parcelle n° 1340, plan n° 102, Lieu-dit «Les Etreys», coordonnées 2'603'825 / 1'122'908; Propriétaire : Solfimo SA, Rue de Pramagnon 16, 3979 Grône; Projet : Aménagement d'une place de lavage pour véhicules et engins de chantier; Affectation de la zone : À bâtir (artisanale et industrielle).
- Requérant : Immoval SA, Rue des Casernes 18, 1950 Sion 4 ; Auteur des plans : Immoval SA; Situation : parcelle n° 2458, plan n° 110, Lieu-dit «Le Né Zot», coordonnées 2'601'490 / 1'122'100; Propriétaire : Immoval SA; Projet : Construction d'une maison d'habitation avec couvert à voiture, cabane de jardin et palissade ; Affectation de la zone : À bâtir (faible densité) ; Dérogations : art. 120 RCCZ et 6 LC.
- Requérant : M. Josef Kalbermatter, Rue du Paradis 19, 3979 Grône ; Auteur des plans : Ewald Gattlen AG, Wehreyering 45, 3930 Visp; Situation : parcelle n° 1298, plan n° 109, Lieu-dit «Les Maraisettes», coordonnées 2'601'660 / 1'122'520; Propriétaire : Mme Anita Kalbermatter et M. Josef Kalbermatter; Projet : Remplacement du chauffage existant par une PAC avec unité extérieure ; Affectation de la zone : À bâtir (forte densité).

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Toutes observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être formulées dans les trente jours dès la présente publication, sous pli recommandé, en deux exemplaires, à l'Administration communale, Case postale 54, 3979 Grône.

**L'Administration communale**